



<b>1-IDENTIFICATION</b>		<b>IDENTIFIANT UNIQUE :</b>	<b>APP-GI-2020-034</b>
<b>DIRECTION :</b>	APPROVISIONNEMENT		
<b>SERVICE :</b>	N/A		
<b>DATE :</b>	12 juin 2020		
<b>OBJET :</b>	Modification de la résolution CE-2020-04-48 « Acquisition par expropriation des lots 2 154 027 et autres du cadastre du Québec (chemin du Sault, secteur Saint-Romuald) et financement afférent » et modification de la résolution CV-2020-03-44 « Acquisition par expropriation des lots 2 154 027 et autres du cadastre du Québec (chemin du Sault, secteur Saint-Romuald) et financement afférent ».		

<b>2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE</b> (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)
<p>Le 27 avril dernier, le comité exécutif de la Ville adoptait la résolution CE-2020-04-48 et le conseil de la Ville la résolution CV-2020-03-44 concernant l'acquisition par expropriation des lots 2 154 027 et autre du cadastre du Québec.</p> <p>Afin de permettre de régulariser et d'uniformiser la largeur de l'emprise de la rue aux abords des lots visés et de ne pas restreindre l'accès à la voie publique, il est requis d'acquérir également le lot 2 159 114 du cadastre du Québec à des fins de voie publique.</p> <p>Pour information, ce lot est déjà porté au rôle comme étant un espace de terrain non aménagé et non exploité et associé à l'usage « Rue et avenue pour l'accès local ».</p>
<b>2.1-ORIENTATION PROPOSÉE</b> (Quelle est la décision souhaitée?)
<p>Afin de permettre de régulariser l'emprise et l'accès au lot limitrophe 2 154 027 du cadastre du Québec, il est proposé de modifier les résolutions CE-2020-04-48 et CV-2020-03-44 pour y ajouter le lot 2 159 114 du cadastre du Québec.</p>

<b>3-ANALYSE DES ALTERNATIVES</b> (Avantages/inconvénients/impacts)
<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Accepter de modifier les résolutions CE-2020-04-48 et CV-2020-03-44 pour y ajouter le lot 2 159 114 du cadastre du Québec afin de permettre la régulariser de l'emprise de la rue.</li> <li>2- Refuser de modifier les résolutions CE-2020-04-48 et CV-2020-03-44 pour y inclure le 2 159 114 du cadastre du Québec.</li> </ol>

<b>4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signification de l'avis d'expropriation modifié;</li> <li>• Publication de l'avis d'expropriation modifié;</li> <li>• Versement de l'indemnité provisionnelle;</li> <li>• Signification de l'avis de transfert;</li> <li>• Publication de l'avis de transfert;</li> <li>• Prise de possession légale.</li> </ul>

**5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL** (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Séance du comité exécutif du 30 juin 2020 afin de permettre l'accomplissement des différentes étapes légales dans les meilleurs délais.

**6-FINANCEMENT** (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2020-2021-2022)

Conformément au Règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Description	Coûts/revenus	Impacts 2020	Impacts 2021	Impacts 2022
Acquisition	100 \$			
Taxes nettes (4,9875 %)	4,99 \$			
Total taxes nettes incluses	104,99 \$			
<b>Total arrondi</b>	<b>105 \$</b>	<b>105 \$</b>		
<b>Financement déjà autorisé par</b>				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	Poste budgétaire :	
Règlement d'emprunt spécifique	RV-	Extra ctb :	Poste budgétaire :	
Règlement « Omnibus »	RV-	Extra ctb :	Résolution CE-	
Autre (spécifier)	À même le fonds général	Extra ctb : 6327-00	Résolution CV-2020-03-44	
Numéro de projet PTI :	RES-04800	Projet subventionné ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	
Compensation requise ?	Oui <input type="checkbox"/> ou N/A <input checked="" type="checkbox"/>	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme : TECQ (provenant du 20% discrétionnaire)				%

**6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES** (ne rien inscrire dans cette section)

**MONTANT DES COÛTS ARRONDI :** 105 \$

**INFORMATION PTI :**

**PTI 2020-2021-2022 - Adopté le 18 novembre 2019**

No_Projet	Titre du projet	Prévision des investissements en milliers de \$			Prévision des financements en milliers de \$			
		2020	2021	2022	Financement par emprunt 2020	Financement Ville Autre 2020	Subvention 2020	Autres sources 2020
RES-04800	Construction d'un nouvel édifice multifonctionnel - Direction des affaires juridiques - Cour municipale - Poste de police	7 400 \$	13 200 \$	18 800 \$	4 800 \$	- \$	2 600 \$	- \$

**Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée**

Montant à financer	Source de financement proposée
Aucun	S/O

<b>Commentaires :</b>	
-----------------------	--

<b>7-PERSONNES CONSULTÉES</b>			
<b>Nom de la personne</b>	<b>Champ de compétence</b>	<b>Position (en accord?)</b>	<b>Date (jj/mm/aa)</b>
Cynthia Giguère, Génie	Validation des besoins	<b>Oui</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>ou Non</b> <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	16/06/2020
Me Philippe Asselin, Morency Avocats	Validation de la recommandation	<b>Oui</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>ou Non</b> <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	18/06/2020
René Vachon, DSA	Validation volet financement	<b>Oui</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>ou Non</b> <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	18/06/2020
<b>Explication :</b>			

**8-RECOMMANDATION** (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de modifier la résolution CE-2020-04-48 « Acquisition par expropriation des lots 2 154 027 et autres du cadastre du Québec (chemin du Sault, secteur Saint-Romuald) et financement afférent » par l'ajout après le premier alinéa, de l'alinéa :

- d'acquérir par voie d'expropriation à des fins d'emprise de voie publique le lot 2 159 114 du cadastre du Québec, tel qu'il est montré sur le plan préparé par Audrey Hamel arpenteur-géomètre, sous le numéro 573 de ses minutes, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-034, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'Expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet ; »

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2020-03-44 « Acquisition par expropriation des lots 2 154 027 et autres du cadastre du Québec (chemin du Sault, secteur Saint-Romuald) et financement afférent » par l'ajout après le premier alinéa, de l'alinéa :

- d'acquérir par voie d'expropriation à des fins d'emprise de voie publique le lot 2 159 114 du cadastre du Québec, tel qu'il est montré sur le plan préparé par Audrey Hamel arpenteur-géomètre, sous le numéro 573 de ses minutes, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-034, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'Expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet ; »

**9-LISTE DES PIÈCES JOINTES**

APP-GI-2020-034-ANNEXE 1 – Description technique lot 2 159 114

**10-APPROBATIONS/SIGNATURES**

Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Julie Gagné, É.A.	Conseillère en gestion immobilière	25/06/2020
Signature :		
Nom du responsable d'activité budgétaire	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
		/2020
Signature :	Signé :	
Recommandé par :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :	Signé :	
Nom du directeur/directrice :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Vincent Vu	Directeur de l'approvisionnement	25/06/2020
Signature :	Signé : 	

**SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE****DATE** (jj/mm/aa)



2020-06-29

PROVINCE DE QUÉBEC  
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LÉVIS  
VILLE DE LÉVIS

## DESCRIPTION TECHNIQUE

### Lot 2 159 114 Cadastre du Québec

#### 1. Lot 2 159 114

Un terrain de figure irrégulière, étant le lot DEUX MILLIONS CENT CINQUANTE-NEUF MILLE CENT QUATORZE (2 159 114) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lévis, décrit comme suit :

Commençant au coin Sud du lot 2 159 114, étant l'intersection des lots 2 159 114, 2 154 027, 2 159 112 et 2 159 372 (Chemin du Sault), ce point étant appelé le point de départ "1";

De là, vers le Nord-Ouest, longeant la limite Sud-Ouest dudit lot 2 159 114, sur une distance de trente-deux mètres et trente et un centièmes (32,31 m), jusqu'au point "2";

De là, vers l'Est, longeant la limite Nord dudit lot 2 159 114, sur une distance de quatre mètres et quatre-vingt-six centièmes (4,86 m), jusqu'au point "3".

De là, vers le Sud, longeant la limite Est dudit lot 2 159 114, sur une distance de trente et un mètres et soixante-quinze centièmes (31,75 m), jusqu'au point "4";

De là, vers le Sud-Ouest, longeant la limite Sud-Est dudit lot 2 159 114, sur une distance d'un mètre et soixante-trois centièmes (1,63 m), pour revenir au point de départ "1";

Ce terrain, contenant cent trois mètres carrés et quatre dixièmes (103,4 m<sup>2</sup>) en superficie, est borné comme suit : vers le Nord, l'Est et le Sud-Est par le lot 2 159 372 (Chemin du Sault) et vers le Sud-Ouest par le lot 2 154 027.

Le tout tel que montré sur le plan ci-joint.

**SYSTÈME DE MESURE:**

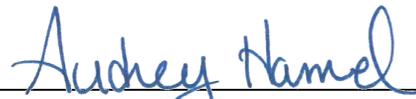
Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international (mètres).

**UTILISATION DES DOCUMENTS :**

La présente description technique a été préparée à des fins d'expropriation.

Ce rapport, et le plan qui l'accompagne, font partie intégrante de la présente description technique et ne peuvent être utilisés ou invoqués à d'autres fins sans l'autorisation écrite de son auteure. Toute reproduction de cette description technique est interdite en vertu des dispositions de la loi sur les droits d'auteur.

**PRÉPARÉE À QUÉBEC, LE 23 JUIN 2020, SOUS LE NUMÉRO 573 DE MES MINUTES, DOSSIER NUMÉRO AQUE-201548-017.**



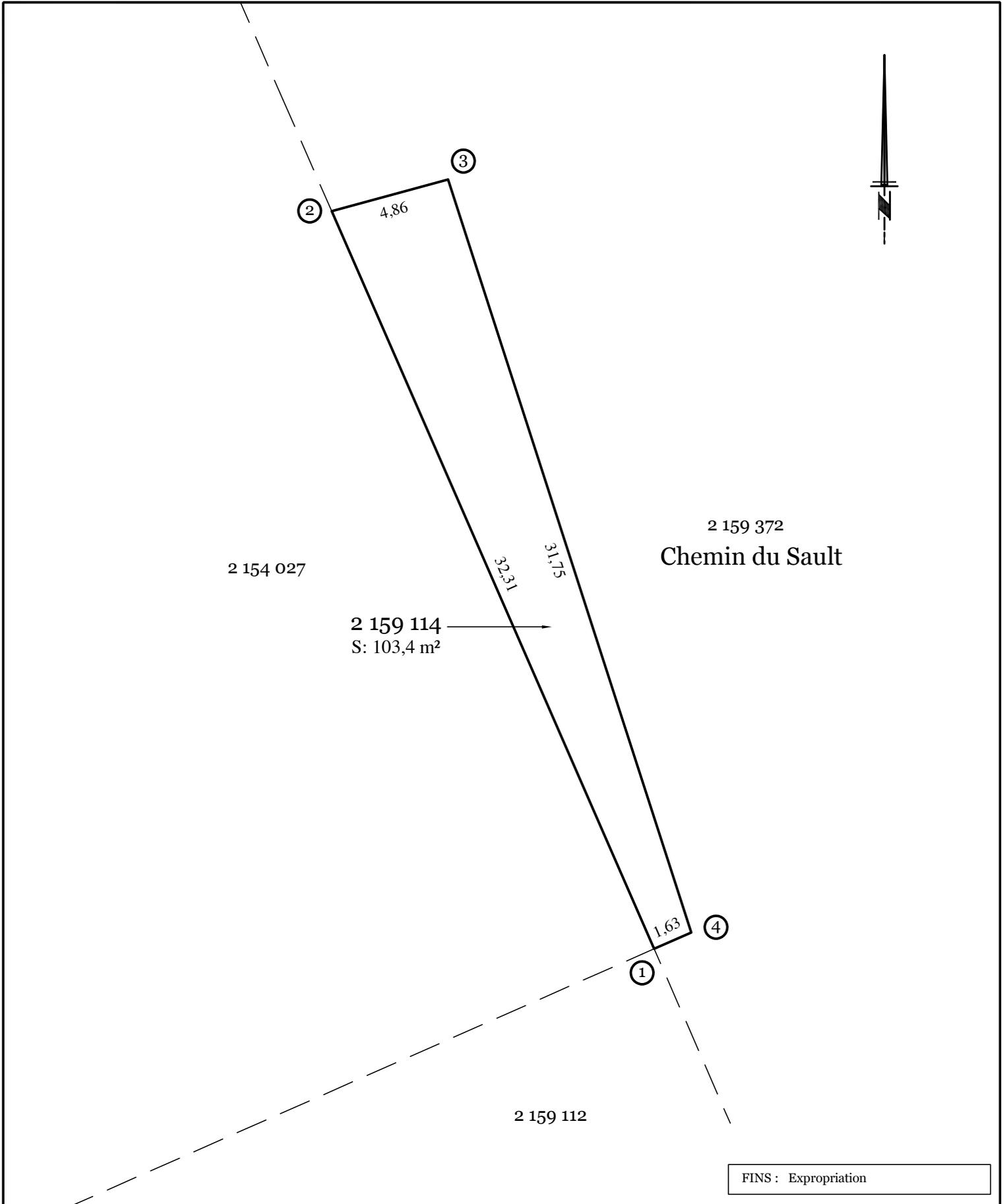
Audrey HAMEL

**ARPENTEURE-GÉOMÈTRE**

**VRAIE COPIE CONFORME**

**ÉMISE LE** \_\_\_\_\_

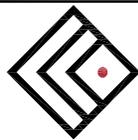
**PAR :** \_\_\_\_\_



ÉCHELLE : 1 : 200

Notes : - Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI).  
 - Ce plan ne devra pas être utilisé ou invoqué pour d'autres fins sans l'autorisation écrite de la soussignée.  
 - Ce plan ainsi que le rapport qui l'accompagne font partie intégrante de la description technique.

Plan accompagnant une  
**DESCRIPTION TECHNIQUE**



**CIVITAS**  
 ARPENTEURS-GÉOMÈTRES INC.

Numéro sans frais  
 1-888-399-6767

Lot (s) : 2 159 114

Cadastre du Québec

Circonscription foncière : Lévis

Municipalité : Ville de Lévis

Arrondissement : Chutes-de-la-Chaudière-Est

MINUTE : 573

DOSSIER : AQUE-201548-17

Préparé à Québec  
 le 23 juin 2020

*Audrey Hamel*  
 Audrey Hamel  
 ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Sceau - Copie conforme  
 ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Date :